



Assa Traoré : « Allions nos forces »

Ballast

12 décembre 2016

Entretien inédit | Ballast

Avant, elle n'était pas militante, nous dira-t-elle. Avant que son petit frère, Adama Traoré, ne ressorte sans vie de son interpellation par la gendarmerie de Beaumont-sur-Oise, en juillet dernier. Le corps sera rendu inaccessible à sa famille durant plusieurs jours et aucune autorité d'État ne présentera de condoléances à la famille. Avant, Assa Traoré n'était pas consciente de la profondeur du racisme en France, nous dira-t-elle encore. Elle nous accueille à son domicile, en banlieue parisienne, nous offrant des gâteaux et du thé. Depuis le 19 juillet 2016, Assa Traoré, sa famille et de nombreux soutiens anonymes, militants et artistes, sont entrés en lutte pour, selon les mots de la première, « la justice et pour la vérité ». Deux autres de ses frères, Youssouf et Bagui, sont à l'heure qu'il est emprisonnés : leur jugement tombera dans quelques jours. Le regard d'Assa Traoré est ferme et la fatigue recouverte par une détermination marquante : celle de porter la voix de ces « bavures » qui, en France, ont tué 445 personnes depuis 50 ans.



Adama est devenu un « symbole », avez-vous dit. De quoi ?

De la France. Une cause locale est devenue une cause nationale, puis internationale. Sa mort a touché énormément de personnes — le soutien, de partout et depuis le premier jour, a été considérable. Les Français attendent beaucoup de cette « affaire ». Ces soutiens nous ont donné beaucoup de force. Sa mort fut atroce ; tout le monde attend que justice soit faite. C'est un combat qui nous concerne évidemment au premier plan, mais il implique tous ceux qui, bien au-delà de la famille Traoré, ont encore envie de croire en la justice. Le nom d'Adama est entré dans l'Histoire. Ce drame a réveillé beaucoup de mensonges et a mis en lumière de nombreuses vérités quant au système judiciaire et au comportement des forces dites « de l'ordre » vis-à-vis des citoyens les plus jeunes issus des quartiers populaires.

On vous aurait accusé de trop parler, de faire trop de bruit autour de sa mort...

« C'est un combat qui implique tous ceux qui, bien au-delà de la famille Traoré, ont encore envie de croire en la justice. »

Resituons un peu les faits. La maire de Beaumont, Nathalie Groux, a porté plainte contre moi, au prétexte que je l'aurais diffamée dans l'émission « Clique » de Mouloud Achour. Elle voulait demander un vote au conseil municipal afin d'obtenir des dizaines de milliers d'euros aux habitants de Beaumont. J'ai donc tenu, en tant que citoyenne, démocratiquement, à me rendre à ce conseil : à notre arrivée, nous avons été accueillis par de nombreux policiers et gendarmes pour filtrer l'entrée et fouiller les sacs. J'y suis



entrée mais ils ont expliqué qu'il n'y avait plus de place après moi. L'opposition s'est levée en disant que si la famille Traoré et les habitants de Beaumont — venus en nombre — ne pouvaient assister à cette séance, elle la lèverait. Ce qui a été fait. Le ton est monté. Une policière a reconnu avoir paniqué et a, sans qu'on ne sache pourquoi, commencé à gazer les habitants. Je suis sortie pour apaiser les choses. Le calme est revenu et nous sommes rentrés chez nous — j'ai tenu à partir la dernière. Dans mon quartier, des jeunes Beaumontois étaient en train de débriefer ce conseil municipal (on était très choqués) lorsque près de cinquante policiers sont arrivés. J'ai accouru pour dire aux jeunes (une vingtaine, je les connaissais tous) de ne surtout pas bouger et, même, de lever les mains face aux forces de l'ordre. Je suis ensuite allée à leur rencontre leur demander les raisons de leur présence ici ; ils ont aussitôt dit « *Chargez !* ». Pour quelle raison ?

Des tirs de *FlashBall* sont partis. Ils ont foncé sur les jeunes, les ont tabassés et ont pris Samba, un de mes petits frères. Ils frappaient les autres mais pas lui, qu'ils ont tiré vers le milieu de la route... pour le frapper ensuite, à plusieurs. En voyant ça, je me suis avancée pour l'aider mais Samir, un militant, m'a arrêtée en me disant qu'ils allaient également me tabasser. J'ai eu peur de voir mon petit frère dans cette situation. Adama avait pris le corps de trois gendarmes sur lui ; j'y ai repensé, bien sûr, mais ça m'était égal de prendre des coups. Mon autre frère a été embarqué. J'ai dit aux jeunes de rentrer chez eux. Je suis allée voir le commandant pour lui redemander les raisons de leur présence ici : était-ce en raison de ce qui avait été dit au conseil municipal ? ou en rapport avec les appels de la maire à ce que les habitants « de souche » soient armés ? J'ai demandé si nous n'avions plus le droit de parler, maintenant ? Leur présence n'était pas compréhensible. Ils m'ont répondu que des jeunes avaient lancé des mortiers. Peut-être, mais quand ? Moi, je n'ai rien vu. Et les personnes présentes en bas de l'immeuble n'y étaient pour rien non plus. « *Si vous n'êtes pas contente, vous n'aurez qu'à porter plainte* », m'a-t-on répondu. Et puis est venu le second conseil municipal...



□ Maya Mihindou □

... Combien de jours après ?

Six. Et, ce jour-là, on est venu chercher deux de mes frères, Youssouf et Bagui : un à son domicile et l'autre sur son lieu de travail.

Pour « outrage et faits de violence », c'est bien ça ?

Ils auraient frappé neuf policiers municipaux ! Et les gendarmes affirment avoir tous été témoins. Il leur a fallu *six jours* pour constater que mes frères auraient, devant tout le monde, lors du premier conseil, frappé neuf policiers avant de rentrer tranquillement chez eux ; six jours pour les arrêter, le jour même du second conseil ! Ça sent le mensonge à plein nez. Essayez de frapper un policier : vous en aurez aussitôt dix autres sur vous. Surtout qu'ils ont tellement gazé que mon frère Bagui est aussitôt parti aux urgences : il n'était donc, à l'heure pointée par l'accusation, même pas sur les lieux ! Nous indiquerons tout ceci lors du jugement.

Vous êtes en mesure de fournir un papier de l'hôpital ?

« Ils veulent nous mettre la pression, nous déstabiliser, donc détruire notre cellule familiale : on prend deux frères, on porte plainte contre la sœur. »

Oui, bien sûr. Nous sommes confrontés à un système anti-démocratique. Mes frères sont



actuellement tous les deux en prison. Bagui a demandé à un gendarme pourquoi ils étaient arrêtés alors qu'ils n'avaient rien fait ; on lui a répondu : « *Ta sœur fait trop de bruit, qu'elle se taise.* » C'est notre avocate qui nous a rapporté ce propos. Bagui m'a fait savoir qu'il allait en prison pour Adama et qu'il ne fallait surtout pas lâcher le combat. Nous avons organisé une marche le 5 novembre et nous allons demander la mise en examen des gendarmes qui ont provoqué l'asphyxie d'Adama. Ils veulent nous mettre la pression, nous déstabiliser, donc détruire notre cellule familiale : on prend deux frères, on porte plainte contre la sœur. Ils doivent se dire que ça va nous calmer : non. On va continuer. Mais j'espère que cette lutte ne s'arrêtera pas à nous ; Adama est devenu un symbole, ce qui signifie que d'autres devront poursuivre cette lutte. Je suis certaine que bien des morts sont semblables à la sienne, mais personne n'en saura jamais rien. Nous sommes quand même face à deux médecins — ce ne sont pas des cuisiniers ! — qui présentent des résultats différents ! Un premier « expert » a affirmé qu'Adama est mort de causes cardiaques et d'une infection très grave ; la seconde autopsie révélait qu'il n'était pas mort pour des raisons cardiaques, qu'il n'avait pas d'infection, qu'il avait été asphyxié. Ils sont très vite venus nous dire sous la forme d'une faveur — au prétexte que nous sommes musulmans et que nous enterrons rapidement nos morts — qu'ils s'étaient permis de contacter Air France pour faire partir le corps directement au Mali ! Ils étaient même prêts à nous donner des passeports. On était choqués ! Nous devions nous recueillir, ici, auprès du corps d'Adama...

Rappelons aussi les deux faux PV de la gendarme¹. Heureusement, un pompier a fait entendre qu'Adama était encore menotté, le pouls déjà très faible : il a dû insister pour que les gendarmes lui enlèvent les menottes — mais c'était trop tard. Adama est mort comme un chien, par terre. Il n'est pas mort avec dignité. Il fait pourtant partie d'une famille digne. Nous avons alors entendu, comme des rumeurs, qu'il y avait un problème avec Adama : nous avons appelé tous les hôpitaux — rien — ; nous avons contacté la gendarmerie — elle nous a dit qu'Adama allait très bien mais qu'il était trop tard pour que nous puissions le voir. L'un de mes frères est venu pour lui apporter à manger et les policiers ont pris le repas ! À ce moment, la tension était palpable. Beaumont est une toute petite ville, s'il se passe quelque chose, ça a une répercussion sur tout le monde : il y avait beaucoup trop de va-et-vient, des voitures de gendarmes partout... Beaucoup de gens se sont rassemblés devant la gendarmerie et, à 23h30, un de mes frères a exigé de voir Adama. Ils ont fait rentrer la mère et l'un de mes frères, pour leur demander : « *Si on vous dit quelque chose, est-ce que vous n'allez pas mal le prendre ?* » « *Non* », ont-ils répondu. Personne ne pouvait penser à la mort.



□ Maya Mihindou □

« *Adama, il est mort.* » On l'a donc appris plusieurs heures après. Mon frère a sauté sur un des gendarmes ; plusieurs se sont mis sur lui, l'ont frappé, gazé, et ma mère avec. Ils les ont faits sortir puis ont gazé la foule à l'extérieur. C'était horrible. Ils ne l'ont pas emmené à l'hôpital... Pourquoi ? Les gendarmes sont des militaires : ils ont cette formation. Ils doivent sauver des vies, pas en ôter. Adama a reçu le poids de trois corps armés, soit 250 kilos sur lui ! C'était un petit appartement et mon frère n'était pas un surhomme. Il ne savait pas traverser les murs. Ils auraient pu le maîtriser sans plaquage ventral — d'autant que cette pratique est interdite dans certains pays, et même en Outre-mer : c'est un débat que nous comptons amener sur la place publique. La France devra en répondre. Adama a fait savoir qu'il ne se sentait pas bien, avant même d'entrer dans leur véhicule — l'hôpital est pourtant juste à côté de la gendarmerie : faites le chemin, vous verrez ! Dans le véhicule, il a piqué de la tête et uriné sur lui... Comment, après tout ça, rentrer chez nous et faire comme si de rien n'était ?

Vous avez justement déclaré que vous aviez pleuré une journée mais qu'il fallait partir au front dès la seconde. Était-ce un même mouvement familial ? Étiez-vous, depuis le départ, la « meneuse » ?

« *Adama est mort dans des locaux qui appartiennent à l'État. Ce n'est pas rien, symboliquement.* »

Il n'y a même pas eu besoin de se parler. Nous sommes une grande famille. Digne et



unie. Ils n'avaient pas mesuré ça ; je crois qu'ils n'ont pas anticipé nos réactions et l'ampleur de notre mobilisation. Ça leur a échappé. J'ai grandi avec Adama et les autres ; mes aînés avaient déjà leur appartement. Je l'ai presque élevé. M'avancer en « porte-parole » s'inscrivait simplement dans cette continuité, mais nous partageons tous le même objectif.

Votre frère Lassana a déclaré à Quartiers libres que la famille Traoré avait participé à la construction de Beaumont...

... Mon père était dans le bâtiment. Il vivait à Bobigny puis a eu un chantier, en tant que chef, sur Beaumont ; c'est comme ça que nous nous sommes installés ici, en 1989. Beaumont est une belle ville, presque un village, qui s'est malheureusement dégradée avec le temps. Les forces de l'ordre manquent de savoir-vivre : elles tutoient, parlent mal, tapent.

Vous affirmez que nous vivons sous un gouvernement qui cautionne ce type de mort. En un mot, comment l'État s'est-il comporté ?

Adama est mort dans des locaux qui appartiennent à l'État. Ce n'est pas rien, symboliquement. Le mutisme d'État a fait de son décès une cause d'État. Notre lutte ne se borne pas aux gendarmes. Cazeneuve parle de « *sujet* » pour qualifier « l'affaire Adama », tout en ne prononçant pas son prénom. Tant que rien ne change, les forces de l'ordre auront le pouvoir légal de tuer, puisqu'elles ne sont pas punies. Mes deux frères incarcérés sont des prisonniers politiques. Des grands hommes sont en prison pour la justice et pour la vérité.

Vous avez interpellé directement François Hollande : vous pensiez qu'il pourrait vous répondre ?

Je voulais surtout que le monde entier puisse voir que notre président restait muet.

Imaginons un gouvernement plus « juste » : quelle aurait été sa réaction ?

Il aurait adressé ses condoléances. C'était la moindre des choses. Le mépris ne vise pas seulement notre famille, mais toutes les personnes qui nous soutiennent.

Vous allez demander la mise en examen des gendarmes.

Oui. Nous attendons le nom du juge.

C'est le même avocat qui suit votre dossier depuis le début ?



Oui. Yassine Bouzrou est notre avocat principal, avec Noémie Saidi-Cottier — nous nous sommes dit qu'il était bien d'avoir aussi une femme à nos côtés. Maître Bouzrou dégage quelque chose de très droit et rassurant : nous avons le même but.

Vous avez fait entendre qu'il ne suffisait pas d'être spectateur de cette lutte, mais acteur. Comment les gens peuvent-ils s'impliquer concrètement ?

« Tant que rien ne change, les forces de l'ordre auront le pouvoir légal de tuer, puisqu'elles ne sont pas punies. Mes deux frères incarcérés sont des prisonniers politiques. »

On fait des meetings, on échange, on parle, et c'est bien. Mais après ? Après les débats, après les articles, nous devons nous lever et participer aux marches. Il faut chercher à ramener plein de monde. Rassembler les gens, toucher plus largement l'opinion. À Paris, j'ai croisé des gens qui ne connaissaient pas les quartiers, qui pensaient surtout par théories : on doit avancer et travailler ensemble.

Un certain nombre de militants ont connu la brutalité policière durant Nuit Debout ; ils ont alors pris la mesure des revendications des quartiers populaires en la matière...

Oui. C'est dommage qu'il ait fallu autant de temps. Dans ces quartiers, les citoyens sont de quatrième ou cinquième zone. Ils vivent l'humiliation ; psychologiquement, ça détruit des personnes. Les Parisiens ont donc découvert que les coups policiers pouvaient blesser... Rémi Fraisse en est mort. Avec les manifestations du printemps, il y a eu une prise de conscience considérable : allions nos forces, à partir de maintenant. Combattons côte à côte.



□ Maya Mihindou □

Vous parlez même d'une « révolution » à mener.

Vous êtes assis dans mon salon. Vous êtes un homme, je suis une femme ; je suis noire, vous êtes blanc : il a fallu des révolutions pour que nous soyons ici ensemble. Le climat en France se dégrade : le racisme s'assume complètement et des jeunes comme mon frère peuvent mourir dans les mains des gendarmes. Il faudra une révolution pour que ça change — et on devra la faire ensemble. Il n'y aura pas de paix sans justice.

Cette conscience politique était ancrée en vous depuis longtemps ou est-elle liée à la mort de votre frère ?

« Vous êtes un homme, je suis une femme ; je suis noire, vous êtes blanc : il a fallu des révolutions pour que nous soyons ici ensemble. »

Je n'avais pas de sensibilité militante. Je travaille à Sarcelles avec beaucoup de jeunes ; je croyais malgré tout en la justice. Je ne pensais pas qu'elle était à ce point machiavélique. On devrait responsabiliser les jeunes au plus tôt, les confronter au militantisme, le leur apprendre : ça fait grandir.

Vous avez plusieurs fois pris position contre les « violences » de certains citoyens désireux de « venger » la mort de votre frère, comme stratégie de lutte. Pourquoi ?



Je ne suis pour aucune forme de violence. La violence appelle la violence : la première des violences a été celle de l'État, on l'oublie trop souvent. Les violences de ces « jeunes » s'expliquent par le fait que personne n'a répondu à cette première violence. Je ne rejette pas ces personnes et je tiens à leur expliquer qu'on peut mener le combat autrement. Ces violences isolées sont une perte de temps. La révolution ne peut pas se faire avec une petite partie de la population ; il faut agir intelligemment. On doit tous se lever ensemble — les incidents ici et là font plus de bruit négatif qu'autre chose.

Vous évoquiez l'encouragement de la maire de Beaumont à ce que les citoyens « de souche » s'arment. Comment a-t-elle pu en arriver là ?

« La violence appelle la violence : la révolution ne peut pas se faire avec une petite partie de la population. »

La maire nous a totalement méprisés depuis la mort d'Adama. Elle a d'abord dit à Lassana qu'elle n'avait pas le temps, qu'elle partait en vacances, qu'elle ne savait pas quand elle rentrerait... Elle a déposé plainte contre moi. Elle a parlé, en effet, de ces citoyens « de souche » — que je ne suis donc pas. Devrais-je mettre un gilet pare-balles pour marcher dans la rue ? Nathalie Groux incite au port d'armes, à la violence et à la haine raciale, et ce sont mes frères qu'on met en prison ! Les Beaumontois ont été outrés par ses propos. C'est une maire qui n'a jamais été proche de sa population.

Vous avez monté une association de soutien. Quels en sont les principaux objectifs ?

L'accès au droit et à la justice. Nous avons des droits mais ne savons pas les utiliser. Ils nous marchent ainsi dessus, légalement. Imaginez une personne qui parle mal le français. Il faut être conseillé et aiguillé dès les premiers moments. Mon travail d'éducatrice en prévention spécialisée a joué : avec les jeunes, s'il y a une demande, il faut y répondre tout de suite. On ne veut pas s'enfermer dans les questions policières.

À quoi ressemblerait la police après la révolution ?

Si la police et les gendarmes faisaient correctement leur travail, je n'aurais rien à redire. Bien au contraire.

Photographies de vignette et de bannière : Maya Mihindou



Rebonds

≡ Lire notre entretien avec David Graeber : « Nos institutions sont antidémocratiques », décembre 2015

≡ Lire notre entretien avec Nadia Hathroubi-Safsaf : « Marche pour l'égalité : il n'y a pas d'évolution concrète », octobre 2015

≡ Lire notre entretien avec Médine : « Faire cause commune », septembre 2015

≡ Lire notre entretien avec Almamy Kanouté : « Il faut fédérer tout le monde », juillet 2015

≡ Lire notre entretien avec Lino : « Tout est fait pour que le peuple n'ait jamais la parole », juillet 2015

1. L'une des gendarmes a rapporté, dans son procès verbal (PV), une version différente des faits avancés par ses trois autres collègues, qui affirmait qu'Adama avait « fui » lors de l'interpellation de son frère. « Adama Traoré s'est interposé à l'interpellation de son frère, et a commis des violences envers le gendarme X », peut-on lire dans son premier PV.[↩]